

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE Ipse**  
Lundi 9 mars 2015

## **Colloque Ipse : les complémentaires sont devenues indispensables dans le système de soins**

**Le 13<sup>e</sup> Colloque professionnel Ipse s'est tenu le vendredi 6 mars 2015 à la Fédération Nationale de la Mutualité Française (FNMF), sur le thème « Quel nouveau rôle des complémentaires dans le système de soins ? ». Intervenants et participants ont été invités à débattre sur le rôle des complémentaires dans un système de soins repensé ainsi que leur articulation avec les autres acteurs de santé, et notamment la sécurité sociale.**

La structure de notre système de soins a été peu adaptée ces dernières décennies et il convient, au vu des évolutions, de construire un nouveau système afin de favoriser l'égal accès aux soins tout en se souciant de la résolution des déficits et en sachant tirer profit des nouvelles technologies pour relever les nouveaux défis de santé. L'importance des organismes complémentaires est sans comparaison avec nos voisins européens, tant en termes de poids que de couverture : c'est donc à la France seule de trouver le rôle et la place adéquats des complémentaires, qui sont d'ores et déjà des acteurs incontournables du système de soins.

Le premier constat est qu'aujourd'hui, le rôle des complémentaires est trop souvent réduit à celui de simple « payeur aveugle », voire « invisible », alors même que la pression fiscale et réglementaire se fait de plus en plus forte. Les organismes complémentaires sont pourtant devenus, sur leur mission de solvabilisation, bien plus que « complémentaires » : ils sont aujourd'hui les premiers payeurs, avant la sécurité sociale, dans de nombreux domaines (optique, dentaire, ...) et sont en passe de le devenir pour les « petits risques ». Il s'agit donc de faire en sorte que les complémentaires ne soient plus considérés comme des payeurs aveugles et secondaires dans le sillage de l'assurance maladie de base, mais comme des acteurs d'innovation majeurs, des acteurs de santé globaux.

Les complémentaires doivent ainsi être en mesure de juger de la pertinence de l'allocation des ressources et de contribuer au parcours de soins ; cela ne peut se faire que par un accès aux données de santé. Les organismes complémentaires peuvent donc jouer un rôle de régulation dans l'accès à des soins de qualité à des prix abordables. Par ailleurs, les complémentaires ont également une légitimité pour être des acteurs de premier plan sur la prévention, notamment en visant les premiers soins, mais aussi sur l'accompagnement des patients et des aidants dans la maladie. La transparence, la co-construction des réponses et la garantie de qualité des services proposés seraient alors de véritables éléments de différenciation, bien plus pertinents que la basse concurrence du prix et de qui complète le mieux. Ces évolutions demandent toutefois qu'une « main politique » les mette à l'agenda.

Enfin, un système de soins repensé passe par davantage de discussions et de coordinations entre les différentes parties prenantes, à savoir les représentants respectifs des professionnels de santé et des usagers du système de santé, l'assurance maladie obligatoire et les complémentaires (Uncam et Unocam notamment). Cela sera possible que si les complémentaires elles-mêmes coopèrent pour mettre en place des outils communs, sur le tiers-payant par exemple.

**L'Iipse publiera au printemps 2015 les actes de ce 13<sup>e</sup> Colloque professionnel rassemblant l'ensemble des interventions et débats de cette matinée.**

**Contact presse :**

**Simon Loréal**

Adjoint au Délégué général

m@il : [simon.loreal@euroipse.org](mailto:simon.loreal@euroipse.org)

Tél. : 01 40 37 13 88 –

Site : [www.euroipse.org](http://www.euroipse.org)

Iipse à Paris :

92, Boulevard de Magenta / F-75010 PARIS

Tel : +33 1 40 37 13 88 - Fax : +33 1 40 36 07 65

[europesociale@euroipse.org](mailto:europesociale@euroipse.org)

Iipse in Brussels :

Square Gutenberg, 8 / B-1000 BRUXELLES

Tel : +33 2 280 44 82 - Fax : +32 2 230 50 07